

Vol. 25 - No 2 - 20 mars 2026

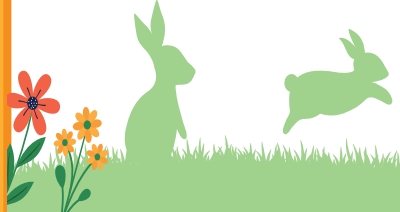


Semaine de relâche : une très belle participation !



- 28 mars** Chasse aux cocos & marché printanier
- 2 avril** Heure du conte
Souper à la cabane (Club Richelieu)
- 5 avril** Cueillette de l'eau de Pâques
- 8 avril** Réunion du Cercle de Fermières
- 13 avril** Séance ordinaire du conseil (19h30)
- 14 avril** Réunion des Chevaliers de Colomb
- 25 avril** Souper (Club Richelieu)
- 2 et 3 mai** Concert printanier (Les Amis de la Chanson)
- 11 mai** Séance ordinaire du conseil (19h30)
- 12 mai** Réunion des Chevaliers de Colomb
Réunion du Cercle de Fermières
- 16 mai** La Tablée Richelieu

L'hôtel de ville sera fermé
à l'occasion du congé de
Pâques, soit le Vendredi saint
3 avril et le lundi de Pâques
6 avril 2026 et à l'occasion
du congé de la fête
des Patriotes, soit
le lundi 18 mai 2026.



Calendrier
des événements



Mot du maire

Arrivée d'un nouveau directeur général

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous annonce l'entrée en fonction de notre nouveau directeur général de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce, M. Jonathan Paquet, qui débutera officiellement son mandat le 23 mars.

Je suis très heureux de l'accueillir au sein de notre équipe municipale. Son expérience et son professionnalisme représenteront un atout important pour la poursuite de nos projets et pour le développement de notre belle communauté.

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je lui souhaite la plus cordiale bienvenue et beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.



M. Jonathan Paquet

Un bulletin désormais en version électronique

Je tiens à vous informer qu'à compter de maintenant, le bulletin municipal Les Joselois sera diffusé uniquement en **version électronique sur notre site Internet**.

Cette décision reflète l'évolution de nos façons de communiquer, alors que de plus en plus de citoyens se tournent vers les outils numériques. Elle s'inscrit également dans une volonté d'adopter des pratiques plus écoresponsable.

J'espère sincèrement que vous continuerez à lire le bulletin avec intérêt et à y trouver toute l'information pertinente sur la vie municipale. Même si la version papier est délaissée, notre engagement à bien vous informer demeure le même.

Gaston Vachon, maire



Décès de M. Nicolas Cliche, ancien maire de la Ville de 1980 à 1986

(Saint-Joseph-de-Beauce, le 12 mars 2026) C'est avec tristesse que la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce a appris le décès, le 7 mars 2026, de M. Nicolas Cliche qui a été maire de la Ville de 1980 à 1986.

« Au nom du conseil municipal, du personnel de la Ville, des joseloises et joselois, nous offrons à toute sa famille nos plus sincères condoléances et saluons tout le dévouement qu'il avait pour sa communauté », souligne M. Gaston Vachon, maire actuel de la Ville. En guise de reconnaissance envers M. Cliche, le drapeau de la Ville sera mis en berne jusqu'au jour de ses funérailles.

À souligner que c'est pendant le mandat du maire Nicolas Cliche, que la Ville a obtenu en 1985, le classement de site historique des édifices de l'ensemble institutionnel au ministère des Affaires culturelles comprenant l'église, le presbytère, le couvent, le collège et l'orphelinat. L'ensemble institutionnel classé de Saint-Joseph-de-Beauce est le plus important au Québec par sa taille et le grand nombre de fonctions qui y sont concentrées.

En plus de son implication municipale, M. Cliche (fils du juge Robert Cliche et de l'écrivaine Madeleine Ferron) a connu une brillante carrière d'avocat. Mentionnons également qu'il a contribué activement aux activités de la Fondation Robert-Cliche qui soutenait entre autres la conservation des archives régionales.

Pour lire le communiqué complet, visiter le site internet au www.vsjb.ca



Information municipale

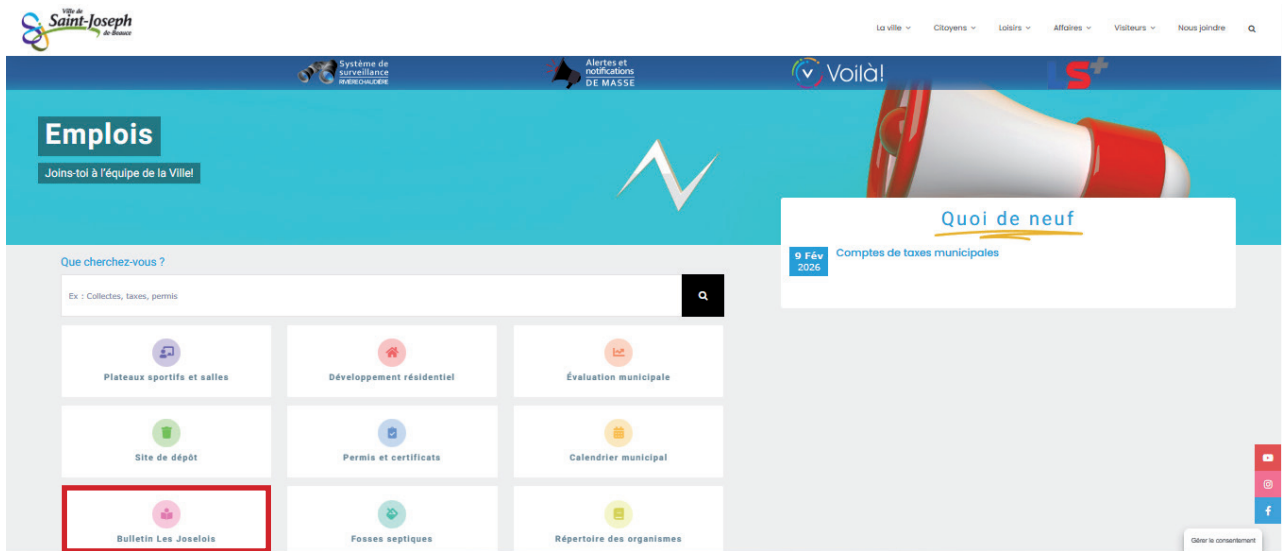
Fin de la version imprimée du bulletin municipal

Chers citoyens et citoyennes,

Nous vous informons que cette édition du bulletin municipal est la dernière version qui sera imprimée. Désormais, le bulletin municipal Les Joselois sera disponible en version électronique seulement via notre site Internet au **vsjb.ca/la-ville/bulletin-municipal**. Les parutions sont prévues 8 fois durant l'année soit aux mois de : février, mars, mai, juin, août, octobre, novembre et décembre.

À chaque parution, le bulletin sera diffusé via l'infolettre et le Facebook de la Ville, dès qu'il sera en ligne.

Dans la page d'accueil du site Internet, il y a un bouton rapide « Bulletin Les Joselois »



ou vous pouvez aller au www.vsjb.ca dans la section « La Ville » et à la dernière colonne, choisir « Bulletin municipal »



STATIONNEMENT INTERDIT

Règlement RM-SQ-06 concernant la circulation publique et le stationnement et applicable par la Sûreté du Québec. Le règlement stipule à l'article 6 qu'il est interdit à tout conducteur de stationner un véhicule dans une rue, sur une place publique ou dans un parc de stationnement que la Ville offre au public de **23 h à 7 h du matin, du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement**.





Résumé des séances du 16 et 23 février et du 9 mars 2026

- Une gratte à neige de type panier au montant de 18 137.30 \$ taxes incluses a été achetée de l'entreprise PJB Industries inc. Un loader et une gratte ont été loués aux montants mensuels respectifs de 5 950 \$ et de 13 466 \$ plus les taxes applicables pour une période de 3 mois de l'entreprise CIMI Équipements lourds. Ces équipements permettront d'assurer les opérations de déneigement.
- Adoption du règlement d'emprunt 716-26 décrétant une dépense de 657 000 \$ et un emprunt de 657 000 \$ pour la réfection d'une partie de la rue Carrier
- Adoption du règlement d'emprunt 717-26 décrétant une dépense de 279 000 \$ et un emprunt de 279 000 \$ pour les travaux de pavage d'une partie de la rue Huard
- Le rapport des dépenses électorales de l'élection générale du 2 novembre 2025 a été déposé et indique des dépenses de 24 710.21 \$. Le sommaire du rapport des dépenses électorales d'un candidat indépendant autorisé peut être consulté sur le site Internet de la Ville, à la section : www.vsjb.ca/la-ville/avis-publics/2026
- La politique sur le bulletin municipal a été mise à jour. Vous pouvez la consulter sur le site Internet de la Ville : www.vsjb.ca/la-ville/politiques-municipales.
- Le 1^{er} projet de règlement 627-26-26 a été adopté à la séance du 9 mars. Il prévoit le changement de zonage des terrains vacants de la zone H-1.5 permettant la construction de maisons unifamiliales dans le secteur Goulet.
- Des demandes d'aide financière seront transmises aux instances gouvernementales :
 - Demande d'aide financière au Programme d'aide financière aux infrastructures, récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) - Aménagement d'un plateau multisports
 - Demande d'aide financière au Fonds culturel de la MRC Beauce-Centre – Mise en place d'une fresque murale dans le hall d'entrée de la bibliothèque
 - Demande d'aide financière au programme d'assistance financière aux célébrations de la Fête nationale.
- Le rapport annuel 2025 sur la sécurité incendie a été déposé. Il indique, entre autres : 134 interventions du service de sécurité incendie dont : 24 alarmes incendie, 2 feux de cheminée, 11 interventions concernant l'unité de désincarcération, 22 interventions pour l'entraide automatique avec les municipalités voisines, 13 interventions concernant la vérification d'odeur de fumée et 17 interventions pour les premiers répondants. Les 27 pompiers du service et les 7 officiers du service respectent les exigences en termes de formation. 151 appels ont été répondus pendant l'année 2025.
- Une entente de services de premiers répondants a été conclue avec Santé Québec pour les opérations du service.

Vous n'avez pas assisté à la séance du conseil du mois ? Pas de problème! Consultez le site Internet de la Ville au www.vsjb.ca/la-ville/proces-verbaux, vous y retrouverez tous les procès-verbaux en rapport aux séances du conseil.

Prochaines séances ordinaires : **lundi 13 avril et lundi 11 mai 2026 à 19 h 30 à la salle du conseil de l'hôtel de ville (porte P6) au 843, avenue du Palais.**



Information municipale

TAXES

Le deuxième versement des taxes municipales sera le 16 avril 2026 et le troisième versement sera le 21 mai 2026.

CONCOURS PHOTOS 2026



La Ville invite les photographes **en herbe ou expérimentés** à soumettre une photo d'ambiance, d'art public, de nature, ou autre, prise sur le territoire de la Ville qui pourrait illustrer un des 12 mois de l'année.

Les auteurs des photos retenues auront la chance de voir leurs photos publiées dans le prochain calendrier municipal 2027 !

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur(s) photo(s) à l'adresse suivante: info@vsjb.ca en mentionnant leurs nom, adresse et numéro de téléphone et le titre de celle(s)-ci.

Date limite : 11 septembre 2026 à 12h

POUR PARTICIPER :
Comme il s'agit d'illustrer le calendrier 2027, les photos doivent avoir le **FORMAT REQUIS**, consultez tous les règlements du concours sur notre site Internet au www.vsjb.ca



Permis de piscine creusée, hors-terre ou gonflable



Vous avez prévu installer une piscine creusée, hors-terre ou gonflable cet été sur votre terrain? Pensez avant tout à faire votre demande de permis en ligne via le portail citoyen *Voilà!*. Pour consulter la procédure de demande de permis en ligne, consulter le www.vsjb.ca/citoyens/demande-de-permis.

Pour toute question en lien avec une demande de permis, n'hésitez pas à contacter le service de l'urbanisme et de l'environnement au 418 397-4358, poste 236 ou par courriel au permis@vsjb.ca.

Saviez-vous que...

Les piscines sont régies par le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. Ce règlement émanant du gouvernement du Québec oblige tout propriétaire désirant construire, installer ou remplacer une piscine ou encore ériger une construction donnant accès à une piscine à se procurer un permis auprès de sa municipalité, afin d'assurer la sécurité de ses utilisateurs.



Résumé des avis publics

Conformément aux conditions prévues au règlement 711-25 concernant les modalités de publication des avis publics, les avis publics sont uniquement publiés sur le site Internet officiel de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce et affichés sur le babillard situé à l'entrée du bureau municipal situé au 843, avenue du Palais à Saint-Joseph-de-Beauce.

- Avis public concernant le sommaire du rapport de dépenses électorales d'un candidat indépendant autorisé ;
- Avis public concernant le règlement d'emprunt 718-26 décrétant une dépense de 1 822 000 \$ et un emprunt de 1 822 000 \$ pour la réfection d'une partie de la rue des Céramistes ;
- Assemblée publique de consultation concernant le projet de règlement 627-26-26 modifiant le règlement de zonage 627-14 visant à modifier la grille des spécifications de la zone H-1.5 prévue le **7 avril 2026 à 18h** à l'hôtel de ville.

Pour consulter les avis publics complets, visitez notre site Internet, à la section « Avis public » : www.vsjb.ca/la-ville/avis-publics.

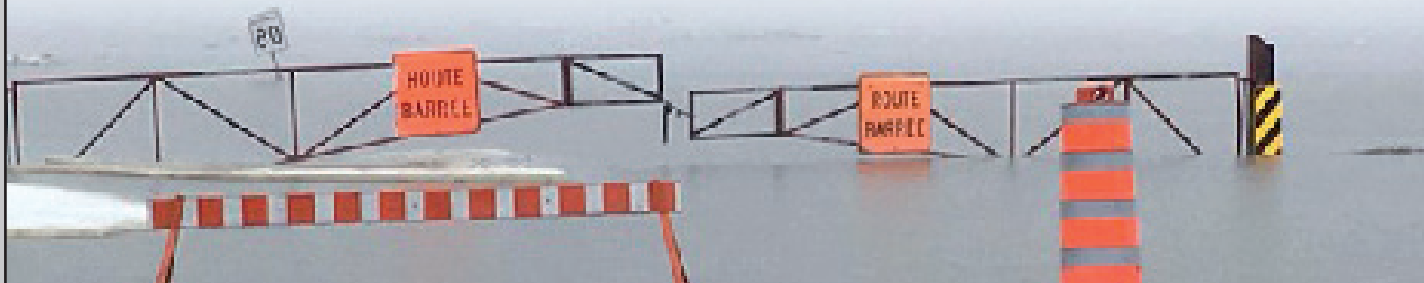


Inondation printanière

Étant donné que les inondations arrivent soudainement, n'attendez pas que le niveau de la rivière atteigne un niveau critique pour agir. Soyez prévoyant en prenant un certain nombre de précautions.

Consultez notre site Internet au www.vsjb.ca/citoyens/inondations/, pour savoir comment bien se préparer avant les inondations et pour savoir quoi faire pendant et après.

Alain Busque, directeur de la sécurité civile et incendie



FEUX EXTÉRIEURS - ATTENTION AU BRÛLAGE PRINTANIER !

Votre service de sécurité des incendies désire vous rappeler quelques conseils de sécurité en cette période de grand ménage du printemps afin de profiter du retour du beau temps. Nous vous rappelons que la prévention est encore un des meilleurs moyens de vous protéger et de protéger ceux que vous aimez contre les incendies. Rappelez-vous aussi que les municipalités interdisent les feux à ciel ouvert sans permis.

Avez-vous votre permis ?

Présentement, plusieurs d'entre vous pourraient avoir en tête de profiter du début de la saison pour débiter le ménage du terrain et vouloir brûler des branches, feuilles mortes, matériaux de construction, etc.

Il est interdit à toute personne d'allumer, de faire allumer, de permettre que soit allumé un feu en plein air ou d'assister à un tel feu, à moins d'avoir obtenu un permis auprès de l'autorité compétente ou que celui-ci soit à l'intérieur d'un foyer muni d'un pare-étincelle.

De plus, quiconque allume un feu à ciel ouvert doit respecter certaines conditions. Communiquez avec nous au 418 397-4358.

Les causes des feux d'herbe ou de forêts

D'avril à juin, les brûlages domestiques (brûlages de feuilles, de branches, etc.) causent la moitié des incendies de forêt. Durant cette période de l'année, seulement quelques heures d'ensoleillement suffisent pour assécher l'herbe ou tout autre combustible de surface et rendre ainsi la forêt et les bâtiments environnants extrêmement vulnérables. Très tôt en saison, le danger d'incendie est plus élevé dans les terrains dégagés. Ce sont généralement les résidents qui habitent près des zones boisées qui allument les feux. Ces feux, malheureusement, se propagent trop souvent, et très rapidement, vers les bâtiments ou les forêts.





Information municipale

Bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour l'année 2025

Conformément au Règlement sur la qualité de l'eau potable Q-2, r.40, le bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour l'année 2025 est disponible sur le site Internet de la Ville au www.vsjb.ca/citoyens/mise-aux-normes-de-leau-potable. Ce bilan indique le nombre minimal d'échantillons dont le prélèvement est obligatoire en vertu des dispositions du présent règlement, le nombre d'échantillons prélevés pour chaque paramètre, ainsi que le nombre d'échantillons analysés par un laboratoire agréé durant cette période.

Ce bilan précise pour chaque dépassement de normes observé, le paramètre en cause, le lieu visé, la concentration maximale autorisée, la concentration mesurée, ainsi que, le cas échéant, les mesures prises par le responsable pour corriger la situation.



Rappel pour l'enlèvement des abris hivernaux

Vous devez enlever vos abris au plus tard le 15 mai prochain.

Ouverture du site de dépôt

Le site de dépôt, situé au 289, route 276, ouvrira vers la mi-mai pour la période estivale ! Surveillez le site Internet et le Facebook de la Ville pour connaître la date.

HORAIRE de la mi-mai à la mi-novembre :

Lundi et mardi : fermé
Mercredi, jeudi et vendredi : 15 h à 20 h
Samedi et dimanche : 9 h à 17 h

De plus, pour connaître les différentes matières acceptées au site de dépôt, consultez le site Internet de la Ville au www.vsjb.ca/citoyens/collectes-et-points-de-depot.

Merci de votre collaboration et pour votre utilisation de ce service !

Premiers répondants

En septembre 2024, quatorze (14) pompiers volontaires ont reçu la formation de Premiers répondants niveau 1. Lorsque vous appelez au 9-1-1 pour une situation d'urgence vitale, le répartiteur médical d'urgence, en plus de contacter les techniciens ambulanciers-paramédics, avise les premiers répondants locaux du service de sécurité incendie pour intervenir rapidement sur les lieux dans certaines situations selon les protocoles établis : arrêt cardio-respiratoire ou suspicion de celui-ci, perte de conscience, choc anaphylactique (réaction allergique grave) ou intoxication (ex. : drogue).

Les premiers répondants reçoivent en moyenne vingt (20) appels par année pour le territoire de la Ville de Saint-Joseph-Beauce et de Saint-Joseph-des-Érables. Il y a 3 à 4 premiers répondants de garde en tout temps qui sont prêts à intervenir, peu importe la journée ou l'heure. Ce service a fait la différence dans bien des cas d'urgence vitale.





Citoyens intéressés par des voyages de feuilles mortes et résidus verts

Nous sommes actuellement à la recherche de citoyens qui aimeraient recevoir quelques voyages de résidus verts ou feuilles mortes recueillis au site de dépôt, dans le but de faire du compostage.

Pour démontrer votre intérêt ou pour en savoir plus, contactez Marie-Andrée Roy, agente de projet au 418 397-4358 poste 226.



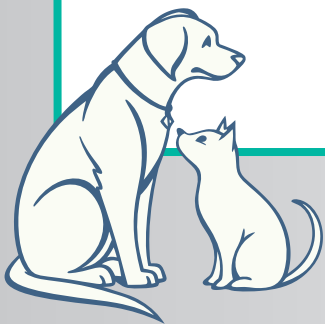
Rappel aux citoyens concernant les animaux

La Ville vous rappelle qu'en vertu du règlement RM-SQ-05 au chapitre 2 article 9, il est interdit de nourrir les animaux errants :

Nul ne peut nourrir, garder ou attirer des chats et/ou des chiens errants ou tout autre animal vivant en liberté dans les limites de la municipalité de manière à les encourager à se rassembler en nombre suffisant pour nuire à la santé ou à la sécurité des personnes ou des animaux, causer des inconvénients aux voisins ou endommager leurs biens.

Consulter le règlement complet sur notre site Internet au www.vsjb.ca/citoyens/controler_animalier.

Nous vous remercions de votre collaboration !



Bulletin municipal
Dépôt légal
Bibliothèque nationale
du Québec 2021
ISSN 1705-9518

Soins
infirmiers
privés

Coopisanté
ROBERT-CLICHE

NOUVEAU

Diagnostic et traitement de l'otite

- ➔ Pour les enfants de **2 ans et plus** et les adultes.
- ➔ L'évaluation comporte un questionnaire et un examen physique par une infirmière clinicienne qualifiée.
- ➔ Si un traitement est nécessaire, il sera prescrit.
- ➔ Accessible à toute la population, que vous ayez un médecin de famille ou non.

Pour prendre rendez-vous :

418-774-9878

418-397-5878

Option 3, puis option 4

20 \$ membre

40 \$ non-membre

LA TABLÉE RICHELIEU
10^e édition
DÉGUSTATION DE VINS & FROMAGES

16 mai à 17 h
Centre Frameco

Achetez vos billets
en ligne

richelieustj.ca

Prochaines activités
• 2 avril à 17 heures, souper à la cabane à sucre
• 25 avril à 18 heures, souper régulier

NOUVEAU MEMBRE RICHELIEU



M. Éric Blanchette-Ouellet, président du Club Richelieu St-Joseph, (à droite) reçoit M. Paul Doyon, quatrième nouveau membre Richelieu cette année.



La Bibliothèque du Vieux-Couvent

Pour tout savoir sur notre bibliothèque, consultez notre site Internet au www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/saint-joseph-de-beauce ou informez-vous au 418 397-6160.

Heure du conte

Une histoire te sera racontée le **2 avril prochain à 18 h 30**, à la bibliothèque du Vieux-Couvent.

Mets-toi en pyjama pour l'occasion !
Petit bricolage et surprise après le conte !

Pour les enfants de 3 ans et plus.



Chevaliers de Colomb®

Cueillette de l'eau de Pâques le **dimanche 5 avril** avant le lever du soleil. Vous devez vous rendre à la source qui est au coin de la rue Lambert et de la route 173 Nord. Au retour de la cueillette, vous êtes invités à venir fraterniser autour d'un café, jus, biscuits qui seront servis à la sacristie de l'Église. Bienvenue à tous !

Les Chevaliers de Colomb vous invitent à leurs réunions mensuelles **les mardis 14 avril et 12 mai à 19 h, au sous-sol du Presbytère**. Tous les chevaliers y sont cordialement invités.

Pour information, contactez Simon Giguère au 418 397-6072.



Cercle de Fermières

Le Cercle de Fermières invite ses membres à leurs réunions **les mercredis 8 avril et 12 mai 2026 à 18 h 30 au Centre communautaire (local 200), situé au 135, rue Sainte-Christine.**

Les 3 autres mercredis d'avril dès 18 h 30, poursuite des ateliers de tricot et c'est gratuit.

Apportez vos dernières productions pour la table du mois, toujours très appréciées et variées.

Invitation à toute la population.

Pour information : 418 395-0059 et suivez-nous sur Facebook : Cercle de Fermières de Saint-Joseph-de-Beauce

Journée de l'arbre

Distribution d'arbre gratuite au BMR de Saint-Joseph le 16 mai prochain de 9 h à midi.

Variété à venir.

Visitez la page Facebook de la Ville pour plus d'information.



Centre communautaire (local 200)

Les lundis à 13 h : Baseball-poche et Pétanque-atout

Les mercredis à 13 h : Palet (shuffleboard)

Les samedis à 12 h 30 : Cartes 500

Pour plus de détails, consulter le site Internet au club.fadoq.ca/L011 ou leur page Facebook : Club les Amis Joselois 2023.

Corporation du Prêt d'Honneur

Le 30 janvier dernier, les membres du comité de la Corporation du Prêt d'honneur ont remis des bourses d'excellence à quatre étudiant(e)s du niveau collégial et à sept étudiant(e)s du niveau universitaire. Le comité a également remis des bourses de persévérance à une étudiante du niveau collégial et à deux étudiant(e)s du niveau universitaire.

Léa Gilbert, Camille Vachon et Ismaël Tadjer se sont mérité une bourse de persévérance et les autres étudiant(e)s se sont mérité une bourse d'excellence. La Corporation du Prêt d'honneur vous félicite et vous encourage à poursuivre vos études, soit dans l'excellence ou la persévérance.

1^{re} rangée : Camille Nadeau, Laurie, Dionne, Léa Gilbert, Lisa Batteux, Camille Vachon, Maxime Doyon et Rémi Dallaire.

2^e rangée : Jean-Marie Labbé (président), Andréanne Poulin, Raphaël Simoneau, Alexis Giroux, Philippe Lessard, Ismaël Tadjer, Nathan Giguère et Philippe Dallaire.



Vente de garage

SAMEDI 6 JUIN 2026

Inscription **GRATUITE** entre le **1^{er} mai** et le **30 mai 2026**.

S'adresser à la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce au numéro 418 397-4358, poste 221.

Fournir votre nom, adresse et numéro de téléphone.

Une carte de la ville identifiera les points de vente et sera disponible le 7 juin seulement.

An illustration of a garage sale scene. It shows a rack of clothes (a purple shirt, an orange shirt, and a blue t-shirt with a heart), a pair of black boots, a wooden chest of drawers, a purple bag, and a small table with a vase of flowers. The background is light green with string lights and small yellow stars.

Marché printanier

Venez remplir votre panier de produits pour la saison printanière ce samedi 28 mars de 9 h à 12 h au Centre Frameco (salle Desjardins).

Pour connaître les producteurs et artisans qui seront sur place, abonnez-vous à la page Facebook **Marché public Beauce-Centre**, ou venez le découvrir le jour même !

A simple illustration of a pink shopping bag with a white handle and a small white dot near the bottom.

Dates importantes pour les inscriptions aux loisirs



Jusqu'au 1^{er} avril : camp de jour, sorties du camp de jour et soccer.

Du 6 au 17 avril : volleyball jeunesse, volleyball adulte, ligue de balle adulte, baseball plaisir et dek hockey plaisir et cours de danse.

Toutes les inscriptions se feront via **Sport-Plus**, donc vous pouvez créer votre compte dès maintenant.



Chasse aux cocos

Le samedi 28 mars, le départ se fera à 10 h près du pavillon MCG (patinoire extérieure).

Inscription via Sport-Plus au coût de 2 \$.

An illustration of several colorful Easter eggs hanging from strings. The eggs have various patterns and colors, including green, blue, red, and purple.

Cours prêt à rester seul

Le vendredi 8 mai de 9 h à 15 h au chalet du Parc municipal, situé au 57 rue Martel. Inscription disponible via **Sport-Plus**.



Cours gardiens avertis

Le vendredi 24 mai de 8 h 30 à 16 h 30 au chalet du Parc municipal, situé au 57 rue Martel. Inscription disponible via **Sport-Plus**.